



Canada China Business Council
Conseil d'affaires Canada-Chine
加中贸易理事会

trivium

Confiance et complexité : Constatations initiales du 14^e Plan quinquennal pour les sociétés canadiennes en Chine

SOMMAIRE DE GESTION

Le 14^e Plan quinquennal nous apprend que les responsables de l'élaboration des politiques acceptent les réalités de la trajectoire macroéconomique à moyen terme de la Chine.

De façon générale, ce sont là d'excellentes nouvelles pour les sociétés canadiennes présentes en Chine.

Cela étant dit, le contexte politique dans lequel évoluent les entreprises canadiennes tend à se complexifier.

- ▶ La perspective reste intéressante en ce qui a trait aux services financiers, mais une surveillance plus étroite aura pour effet de la tempérer.
- ▶ La Chine restera un marché de croissance pour les produits agricoles, mais la part du gâteau n'est pas assurée pour les agroentreprises canadiennes.
- ▶ Une transition dans la structure industrielle chinoise entraînera de nouveaux modèles de demande pour les entreprises du domaine des ressources naturelles.
- ▶ Les efforts pour accroître la sécurité énergétique tout en écologisant le bouquet énergétique de la Chine créeront certaines possibilités.
- ▶ Des perspectives particulièrement intéressantes s'offrent aux technologies propres.
- ▶ La politique de la Chine en matière de données, qui évolue rapidement, est un aspect essentiel à comprendre pour toutes les entreprises.





Le 14^e Plan quinquennal nous apprend que les responsables de l'élaboration des politiques reconnaissent les réalités de la trajectoire macroéconomique à moyen terme de la Chine.

Les facteurs économiques fondamentaux qui sous-tendent les perspectives de croissance économique à moyen terme de la Chine sont raisonnablement simples :

- Les taux d'investissement sont en baisse après des années d'investissements démesurés de la part des gouvernements locaux.
- La démographie sociale évolue – alors que le vieillissement de la population a pour effet de vider le bassin des adultes en âge de travailler, ralentissant ainsi la croissance sur une période de 5 à 15 ans.
- La croissance de la productivité est de plus en plus entravée par les défis de nature institutionnelle et par les réalités du marché national fragmenté de la Chine.

Ensemble, toutes ces dynamiques font en sorte qu'au cours de la prochaine décennie, la Chine se retrouvera sur une trajectoire de croissance globale avoisinant les 3 à 3,5 %.

- Il y a cependant une bonne nouvelle : Cela n'est pas rare pour une économie qui se trouve au même stade de développement que la Chine.
- Mieux encore : La Chine doit en fait ralentir sa croissance actuelle pour se réorienter vers une croissance plus durable.

Ce qui était particulièrement frappant lors des deux sessions de cette année, c'est que les hauts responsables de l'élaboration des politiques chinoises ont entièrement reconnu ces réalités.

- Le 14^e Plan quinquennal (PQ) indiquait clairement que la qualité de la croissance économique serait de plus en plus privilégiée par rapport à l'ampleur de cette croissance.
- Alors qu'on parle depuis longtemps de ce changement, il est clair que les responsables de l'élaboration

des politiques s'y attaquent avec un nouveau sentiment d'urgence.

- Cela est en partie souligné par le fait que le 14^e PQ ne comportait aucune cible de nature quantitative en matière de croissance économique, insistant plutôt sur des cibles liées à la croissance, à la protection de l'environnement et à la qualité de vie.

En résumé, nous constatons que les responsables de l'élaboration des politiques abordent la nouvelle période de cinq ans comme un point d'inflexion essentiel du modèle de croissance axé sur la « qualité aux dépens de la quantité » et qu'ils évolueront davantage vers un modèle concerté de compréhension qualitative de la façon dont le développement économique devrait se faire et de la façon dont devraient être répartis les fruits de ce développement économique.

De façon générale, ce sont là d'excellentes nouvelles pour les sociétés canadiennes présentes en Chine.

- Une croissance plus lente, mais durable, limitera les extrêmes au cours des cycles de croissance économique et fera en sorte que la planification des affaires sera plus prévisible.
- Au cours des cinq prochaines années, les efforts déployés par le gouvernement pour optimiser la chaîne de valeur et stimuler la productivité reposeront nécessairement sur la participation des sociétés étrangères.
- Alors que les pressions géopolitiques continueront de créer des incertitudes sur le marché chinois et que l'environnement réglementaire national est encore loin d'être constant ou fiable, nous considérons que les éléments fondamentaux de la transition économique présentement en cours en Chine continueront de créer des possibilités pour les sociétés canadiennes.

Cela étant dit, le contexte politique dans lequel évoluent les entreprises canadiennes tend à se complexifier.

La situation des sociétés étrangères en Chine est devenue plus complexe. Alors que le 14^e PQ appelle à faire preuve d'une plus grande ouverture aux investissements étrangers et aux activités des entreprises étrangères, l'importance accrue qu'on accorde à la sécurité économique et la hausse des tensions géopolitiques signifient que les firmes étrangères devront faire preuve de prudence. Les sociétés doivent veiller à ce que leurs opérations commerciales en Chine soient conformes aux objectifs stratégiques de Beijing.

- Le 14^e PQ s'engage à ouvrir un plus grand nombre de secteurs à la participation étrangère et à améliorer les protections pour les sociétés étrangères.
- La participation et les investissements étrangers seront particulièrement bien accueillis dans les domaines que le 14^e PQ identifie comme étant de grandes priorités stratégiques, par exemple les mesures qui visent à stimuler l'innovation technologique, à promouvoir la modernisation industrielle, ainsi qu'à encourager les nouvelles industries stratégiques.
- Cependant, les entreprises internationales se trouvent confrontées à une augmentation des risques, parmi lesquels l'importance accrue que la Chine accorde à la sécurité nationale ainsi que la surveillance gouvernementale et publique plus stricte en Chine et chez nous. Ces facteurs entraînent des risques sur les plans de la réglementation et de la réputation.





La perspective reste intéressante en ce qui a trait aux services financiers, mais une surveillance plus étroite aura pour effet de la tempérer.

Le 14^e PQ assujettit l'approche actuelle des responsables de l'élaboration des politiques à la réforme du secteur des services financiers en Chine – en s'engageant à poursuivre la libéralisation financière tout en renforçant la surveillance de l'industrie financière.

- Les responsables de l'élaboration des politiques se sont engagés à « consolider les liens entre les marchés de capitaux au pays et à l'étranger » et à améliorer l'ouverture des institutions. Cependant, le langage et le ton employés dans le 14^e PQ étaient plus conservateurs que dans les promesses d'ouverture financière précédentes, avec des appels modestes à faire progresser « régulièrement et prudemment » l'ouverture dans les secteurs bancaire, des valeurs mobilières, de l'assurance, des fonds, des contrats à terme boursiers et dans d'autres secteurs financiers.
- L'optimisation de l'efficacité du système financier – en respectant des limites réglementaires soigneusement prescrites – reste à l'ordre du jour, incluant l'expansion du système de premier appel public à l'épargne (PAPE) avec enregistrement, l'amélioration des mécanismes de radiation, l'accélération du développement du marché obligataire et l'ouverture d'un plus grand nombre de canaux de financement aux entités du marché.
- Le 14^e PQ présentait également de nouvelles politiques de libéralisation, entre autres pour encourager le développement de devises numériques, améliorer les mécanismes de transmission des taux d'intérêt axés sur le marché et améliorer les mécanismes d'émission des obligations axés sur le marché.
- Cependant, le plan soulignait aussi que la libéralisation serait tempérée par l'atténuation continue des risques financiers et le renforcement de la surveillance réglementaire.

Un système financier robuste et axé sur le marché représente un aspect clé du vaste effort que déploie la Chine pour faire progresser son économie dans la chaîne de valeur et profitera probablement aux joueurs étrangers qui apportent une expertise internationale à un marché des services financiers de plus en plus compétitif.

La Chine restera un marché de croissance pour les produits agricoles, mais la part du gâteau n'est pas assurée pour les agroentreprises canadiennes.

Les responsables de l'élaboration des politiques ont présenté la sécurité alimentaire comme une grande priorité du 14^e PQ, mais si on lit entre les lignes de la cible de production céréalière annuelle de 650 millions de tonnes, il est clairement admis que les importations de produits agricoles continueront de croître dans un avenir prévisible.

Cela ne garantit d'aucune façon que les exportations de produits agroalimentaires canadiens n'aient aucun obstacle à surmonter au cours des cinq prochaines années. Et ce, pour les raisons suivantes :

- La poursuite des efforts visant à diversifier les partenaires commerciaux – en dehors des grands exportateurs traditionnels comme le Canada – demeure une grande priorité des politiques.
- La Chine donne la priorité à ses champions locaux – dont la filiale de COFCO qui fait le commerce de produits agricoles – pour diriger l'approvisionnement et l'importation de produits agricoles.
- Les investissements dans les infrastructures et d'autres projets dans le cadre de l'initiative « La Ceinture et la Route » restent une priorité commerciale essentielle du PQ. Une grande partie de cet effort vise de manière explicite à réduire la dépendance de la Chine à l'égard de partenaires commerciaux occidentaux.



Une transition dans la structure industrielle chinoise entraînera de nouveaux modèles de demande pour les entreprises du domaine des ressources naturelles.

En vertu du 14^e PQ, les responsables de l'élaboration des politiques cherchent encore à s'éloigner d'une structure économique dominée par des industries ayant un impact profond sur l'environnement et à forte consommation d'énergie. Le PQ vise plutôt à optimiser la chaîne de valeur, ce qui signifie :

- Bâtir un secteur de l'acier plus efficace et écologique par le biais de la consolidation et de la modernisation des systèmes de contrôle de la pollution ainsi que de contrôles stricts des activités;
- Aider les entreprises industrielles à améliorer leur offre de produits et à prioriser des matériaux nouveaux, spécialisés et de grande qualité;
- Encourager l'innovation et les avancées en matière de nouveaux matériaux et technologies;
- Redoubler d'efforts dans les domaines comme les

technologies vertes, l'énergie renouvelable et les nouveaux véhicules énergétiques.

Tous ces programmes auront un impact sur la demande des exportations dans le domaine des ressources naturelles au Canada. Alors que la demande dans les principaux secteurs de l'industrie lourde – comme le minerai de fer et le charbon – commencera probablement à chuter au cours des cinq prochaines années, de nouveaux facteurs stimulant la demande de minéraux et de métaux feront leur apparition. Ces facteurs seront fort probablement motivés par :

- Les secteurs des télécommunications et des hautes technologies;
- La promotion de l'énergie renouvelable (voir la section suivante);
- La demande croissante de nouveaux véhicules énergétiques (voir la section sur les technologies propres).

Les efforts pour accroître la sécurité énergétique tout en écologisant le bouquet énergétique de la Chine créeront certaines possibilités.

Selon toute probabilité, l'importance qu'on accorde dans le 14^e PQ aux mesures ayant pour but d'assurer la sécurité énergétique tout en réduisant la consommation d'énergie par unité du PIB obligera les sociétés d'énergie chinoises à marcher et à mâcher de la gomme en même temps. Alors que les producteurs d'électricité se démènent pour réduire les émissions, nous voyons des possibilités pour les entreprises canadiennes du secteur énergétique – et quelques risques.

Le but du 14^e PQ, qui consiste à réduire la consommation d'énergie par unité du PIB de 13,5 % d'ici les cinq prochaines années, vu dans le contexte des ambitions liées au climat, crée des possibilités sans précédent pour les sociétés d'énergie renouvelable et les investisseurs dans ce domaine au Canada.

- Alors que le 13^e PQ priorisait grandement le développement de l'énergie hydroélectrique (ce qui excluait la participation étrangère), les priorités du 14^e PQ passent au développement de l'énergie éolienne et solaire (propice aux investissements étrangers).
- Les sociétés capables d'introduire en Chine des technologies avancées contribuant à l'adoption de l'énergie renouvelable et à la réduction de ses coûts bénéficieront d'occasions particulières.

Cependant, l'accent mis sur la sécurité énergétique dans le 14^e PQ offre en quelque sorte une protection et une pérennité à certains combustibles fossiles – en accordant probablement la priorité à ceux qui sont produits au pays.

- La Chine est un pays riche en charbon, ce qui signifie que le charbon continuera à jouer un rôle dans la production d'énergie – et à concurrencer les projets d'énergie renouvelable.
- La promesse d'ouvrir davantage l'accès au marché pour l'exploration pétrolière et gazière pourrait constituer une possibilité lucrative pour les sociétés d'énergie traditionnelles du Canada.
- Le 14^e PQ vise à accroître la sécurité énergétique en augmentant l'autoapprovisionnement pour répondre à la « demande de base en matière de pétrole et de gaz naturel » – mais ne définit pas ce qu'est la demande « de base », ni ne clarifie le rôle ou la participation des sociétés étrangères, le cas échéant.





Des perspectives particulièrement intéressantes s'offrent aux technologies propres.

Comme on s'y attendait, le 14^e PQ comporte un certain nombre de cibles environnementales strictes qui favoriseront probablement un développement robuste du secteur des technologies propres au cours des prochaines années. Voici quelques-unes de ces cibles :

- L'engagement à réduire de 18 % l'intensité des émissions de carbone dans l'économie nationale (en volume de CO₂ par unité du PIB). Cette cible faisait également partie du 13^e PQ.
- Un appel à améliorer la technologie de stockage de l'énergie et la capacité du réseau à absorber les énergies renouvelables. Le stockage de l'énergie excédentaire générée par les énergies renouvelables en dehors des heures de pointe et la répartition efficace des énergies renouvelables sur le réseau représentent les principaux goulots d'étranglement techniques qui freinent les efforts de la Chine sur le plan de la décarbonisation. La Chine cherche également à développer son marché de véhicules à énergie alternative (VÉA). Les perspectives sont prometteuses pour les sociétés capables de contribuer à ce secteur grâce à leurs technologies et à leurs ressources.
- Un langage fort sur la protection et l'assainissement des écosystèmes. Cela comprend un engagement à l'égard

de plusieurs projets de protection de l'environnement et de restauration écologique, incluant la restauration de terres agricoles et de terrains de construction contaminés, ainsi que la mise en œuvre de solutions pour prévenir et contrôler les risques écologiques pour l'eau et le sol. Le PQ demande directement aux sociétés privées de jouer un rôle plus prépondérant dans la protection et la restauration écologiques, ouvrant ainsi davantage la porte aux entreprises canadiennes.

- Des plans visant à moderniser les installations industrielles et, de façon plus générale, à améliorer le positionnement des industries dans la chaîne de valeur. La modernisation de la production représente la pierre angulaire du « développement vert et faible en carbone », alors que Beijing y voit un facteur capable d'améliorer le rendement sur le plan environnemental et l'utilisation des ressources. Le PQ prévoit des investissements importants dans les technologies propres capables de réduire la pollution et de moderniser les installations existantes, ainsi que des engagements à soutenir des politiques comme les incitatifs fiscaux et le financement écologique.

La politique de la Chine en matière de données, qui évolue rapidement, est un aspect essentiel à comprendre pour toutes les entreprises.

Le 14^e plan quinquennal (PQ) marque un changement évolutif fascinant dans la réflexion macroéconomique de la Chine sur la politique des données. Le PQ atteste que Beijing considère que les données sont une ressource économique essentielle et que leur circulation fluide et sûre entre les individus, les entreprises, les organismes gouvernementaux et les nations est vitale pour la croissance de l'économie numérique chinoise.

- Selon cette nouvelle perspective de haut niveau, toutes les politiques en matière de données – incluant les politiques sur la confidentialité des données, le transfert des données outre-frontière, l'infrastructure de données et la cybersécurité – seront ultimement adoptées d'un point de vue macroéconomique.
- De façon générale, la Chine cherche à établir un marché de données uniformisé et réglementé dont les règles et les normes régissant la classification, l'évaluation, l'achat, la vente, l'échange, le stockage et la gestion des données sont bien définies.
- Toutes les entreprises présentes en Chine devraient se préparer à un changement de paradigmes en matière de réglementation des données.
- Les entreprises spécifiquement impliquées dans l'achat, la vente, la collecte et le traitement des données devraient être attentives aux nouveaux marchés et aux modèles d'affaires novateurs qui font leur apparition en Chine à mesure que ces initiatives évoluent.



Canada China Business Council
Conseil d'affaires Canada-Chine
加中贸易理事会

